



## CONCOURS PHOTO REFAIRE AVEC URCAUE Centre-Val de Loire Thème du concours

### (RE)FAIRE AVEC : Le concours photo qui révèle la seconde vie des matériaux

Le concours photo **(RE)FAIRE AVEC** célèbre la créativité et l'ingéniosité au service de la transition écologique.

L'objectif est de **mettre en lumière des exemples de réutilisation et de réemploi de matériaux, dans les domaines de l'aménagement d'espaces** : architecture, urbanisme, paysage et design.

Dans des espaces intérieurs ou extérieurs, les images doivent montrer comment des matériaux ou éléments, bruts ou transformés, trouvent de **nouveaux usages** et offrent un **cadre de vie innovant**, qu'il s'agisse d'aménagements paysagers, de constructions, de rénovations, de restaurations, d'architecture intérieure ou de décoration.

**Tout ce qui façonne et met en valeur notre environnement bâti et paysager peut être représenté** : les matériaux (bois, métal, pierre, verre, textile...), divers équipements (électriques, de ventilation, de plomberie, menuiseries, sanitaires, dallages, mobilier urbain...), utilisés tels quels ou détournés pour une seconde vie de qualité.

À travers ce concours **(RE)FAIRE AVEC**, les amateurs de photographie sont invités à capturer des exemples de réemploi ou de réutilisation créative en **région Centre-Val de Loire exclusivement**.

Les clichés montreront comment l'innovation et la tradition se rencontrent pour construire un avenir durable, mettant en avant des projets respectueux de l'environnement, porteurs de valeurs comme la frugalité, la durabilité et l'économie circulaire, tout en contribuant à la lutte contre le gaspillage. Dans cet esprit, les lieux d'approvisionnement en matériaux de réemploi (chantiers de construction et d'aménagement, déconstructions ou démolitions soignées, ressourceries pour le bâtiment...) constitueront également des sujets de photographie.

Si vous connaissez des trésors cachés ou si vous avez mené des projets impliquant la réutilisation de matériaux, capturez-les à travers votre objectif et partagez ces réalisations !

*La réutilisation des matériaux dans l'architecture, l'aménagement et le paysage est une **démarche écoresponsable** qui donne une nouvelle vie aux matériaux existants. Ainsi l'impact environnemental des projets est réduit, tout en préservant les ressources naturelles.*

*Cette pratique consiste à récupérer des matériaux issus de la démolition ou des déchets de chantier pour les réutiliser dans de nouveaux projets, publics ou privés, comme une habitation, un jardin, une rue, un bâtiment, un équipement...*

**Réutiliser, c'est transformer l'ancien en nouveau, tout en valorisant le potentiel de ce qui existe déjà.**